Objectif 4: Assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et à promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie

Cible 4.1: D'ici à 2030, faire en sorte que toutes les filles et tous les garçons suivent, sur un pied d'égalité, un cycle complet d'enseignement primaire et secondaire gratuit et de qualité, les dotant d'acquis véritablement utiles

Indicateur 4.1.1: Proportion d'enfants et de jeunes a) en 2e ou 3e année de cycle primaire ; b) en fin de cycle primaire ; c) en fin de premier cycle du secondaire qui maîtrisent au moins les normes d'aptitudes minimales en i) lecture et ii) mathématiques, par sexe

Information institutionnelle

Organisation:

Institut de statistique de l'UNESCO (ISU)

Justification:

Plus le chiffre est élevé, plus est élevée la proportion d'enfants et/ou de jeunes atteignant au moins une compétence minimale dans un domaine (lecture ou mathématiques) selon les limites précisées à la section "Commentaires et limites".

Traitement des valeurs manquantes :

• Au niveau national

Les valeurs manquantes ne sont pas imputées.

• Aux niveaux régional et mondial

Les valeurs manquantes ne sont pas imputées.

Agrégats régionaux :

Ne s'applique pas pour l'instant. Les données sont rapportées au niveau national seulement.

Sources de divergences :

Ne s'applique pas pour l'instant. Les données sont rapportées au niveau national seulement.

Méthodes et orientations à la disposition des pays pour la compilation des données au niveau national :

Information non disponible.

Assurance de la qualité :

Sources de données

Description:

Type de sources de données : Évaluations de l'apprentissage à l'école et dans la population.

Tableau 2. Comment les rapports intermédiaires sont-ils structurés ?

	À l'école		Enquêtes auprès	Année
	International	National	des ménages	Annee
2e/3e année	LLECE	Oui	MICS6	
	PASEC			2e/3e années plus un an lorsque le primaire dure plus de 4 ans selon le niveau de la classification internationale type de l'éducation (CITE) du pays
	TIMSS		Réseau PAL	
	PIRLS			
	EGRA/EGMA			
Définition du niveau minimal jusqu'à la publication de 2018	Ceux définis par chaque évaluation par point de mesure et domaine			
Définition du niveau minimal à partir de 2019	Selon l'alignement adopté par le GAML et le TCG en septembre 2018			

Validation	Envoyé par l'ISU pour l'approbation des pays

Notes : TIMSS/PIRLS 4e année : ces résultats sont attribués à la fin du primaire lorsque, selon les niveaux de la classification internationale type de l'éducation (CITE) dans un pays donné, il y a 4 années au primaire. Lorsque le primaire compte plus de 4 années, ils sont attribués aux 2e et 3e années. (Source : ISU)

Processus de collecte :

Information non disponible.

Calendrier

Collecte de données :

La collecte de données est en cours.

Diffusion des données :

Septembre 2018; Février 2019

Fournisseurs de données

Apprentissage à l'école

- Les évaluations internationales à grande échelle sont rapportées à l'ISU par des organisations internationales (LLECE, PASEC, TIMSS et PIRLS). Qu'elles soient régionales ou internationales, elles incluent généralement différents niveaux de performance ainsi que la moyenne et l'écart type. Chacune d'entre elles détermine un niveau de référence permettant d'identifier les enfants/ les jeunes qui obtiennent le niveau minimal.
- Évaluations nationales à grande échelle basées sur un échantillon ou un recensement. Les pays doivent rapporter la proportion d'élèves par niveau de compétence et ce pour chaque domaine, ainsi que le niveau de compétence minimal, lorsqu'il est défini par l'évaluation nationale. EGRA et EGMA tels que rapportés par USAID ou par les pays individuels.

Enquêtes auprès des ménages

• MICS6 : rapporté à l'ISU par l'UNICEF

• Le Réseau Pal : rapporté à l'ISU par le Réseau Pal

Compilateur de données

Institut de statistique de l'UNESCO